

#### Table des matières

Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité)-3 Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (hors pathologies, traitements ou maternité) -----7 Hospitalisation: Varices des membres inférieurs -------15 Hospitalisation : Appendicite -------19 Hospitalisation : Maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires ------ 23 Hospitalisation: Diverticulose de l'intestin-------27 Hospitalisation: Endoscopie digestive------31 Hospitalisation: Hernies------35 Hospitalisation: Hémorroïdes------39 Hospitalisation: Ulcère gastroduodénal ------43 Hospitalisation: Cataracte sénile ------47 Hospitalisation : Glaucome ------ 51 Hospitalisation: Pathologies ou traitements dentaires-----55 Hospitalisation: Maladies infectieuses ORL------59 Hospitalisation: Arthroscopies, biopsies ostéo-articulaires ------ 63 Hospitalisation: Coxarthrose (arthrose de la hanche) ------ 67 Hospitalisation: Gonarthrose (arthrose du genou)------71 Hospitalisation: Fracture du membre inférieur ------75 Hospitalisation : Fracture du membre supérieur ------ 79 Hospitalisation: Polytraumatisme------83 Hospitalisation: Syndrome du canal carpien------87 Hospitalisation: Bronchiolite ------91 Hospitalisation : Grippe ------95 Hospitalisation: Pneumopathie (hors grippe) ------99 Hospitalisation: Compression des racines et des plexus nerveux------ 103 Hospitalisation: Discopathie------ 107

Hospitalisation: Fracture du rachis------ 111



### Les statistiques de la MSA

Hospitalisation: Migraine	115
Hospitalisation : Traumatisme crânien	119
Hospitalisation: Biopsie prostatique	123
Hospitalisation: Circoncision	127
Hospitalisation : Hypertrophie bénigne de la prostate	131
Hospitalisation: Infection urologique	135
Hospitalisation : Lithiase urinaire	139



# Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité)

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 483 446
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,62 %

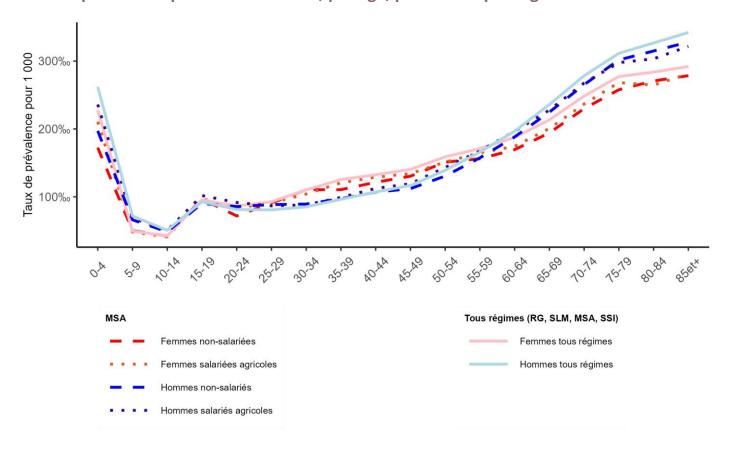
Taux de prévalence : 172,0 ‰

• Âge moyen: 61,1 ans – Âge médian: 67 ans

Répartition hommes/femmes : 54,5 % / 45,5 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 345 530

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime





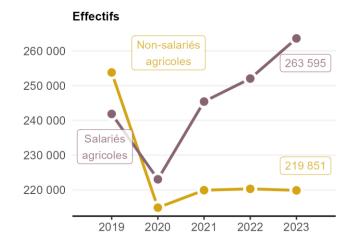
### Indices comparatifs\* et coût

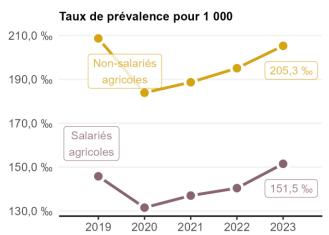
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	219 851	94,7	***
Salariés	263 595	97,6	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
483 446	2 348 832 015€	

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

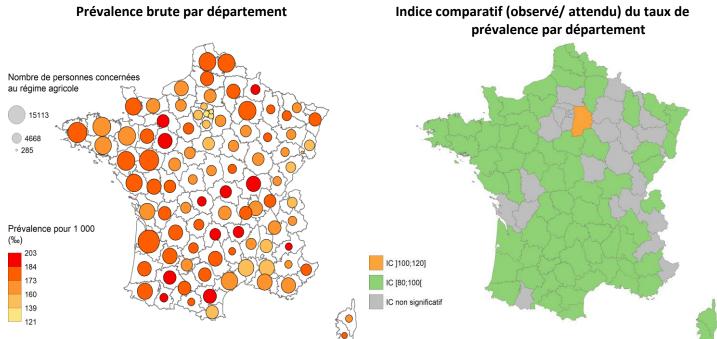




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité) (HHP\_CAT\_INC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (hors pathologies, traitements ou maternité)

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 150 586
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,16 %

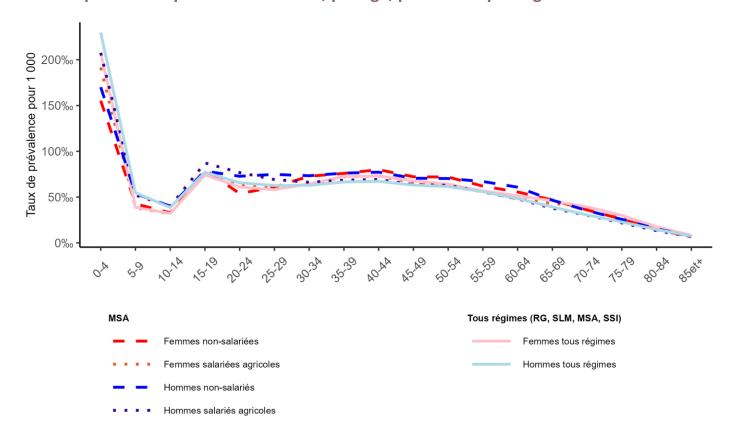
Taux de prévalence : 53,6 ‰

• Âge moyen: 38,9 ans – Âge médian: 40 ans

Répartition hommes/femmes : 58,0 % / 42,0 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 131 141

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



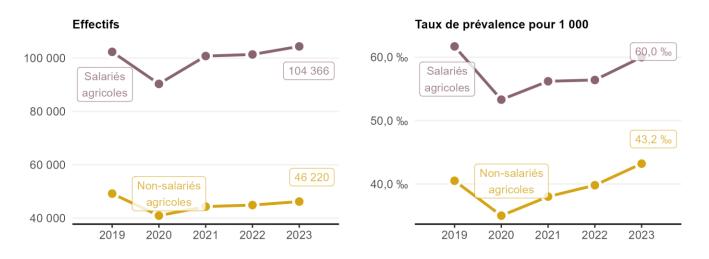


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	46 220	104,6	***
Salariés	104 366	100,3	Non significatif

Source: SNDS

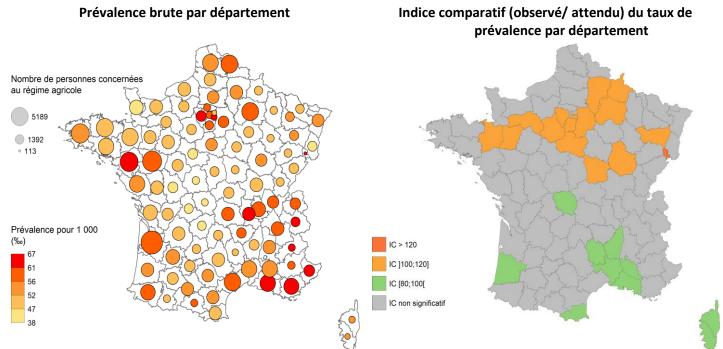
### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (hors pathologies, traitements ou maternité) (HHP\_CAT\_EXC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



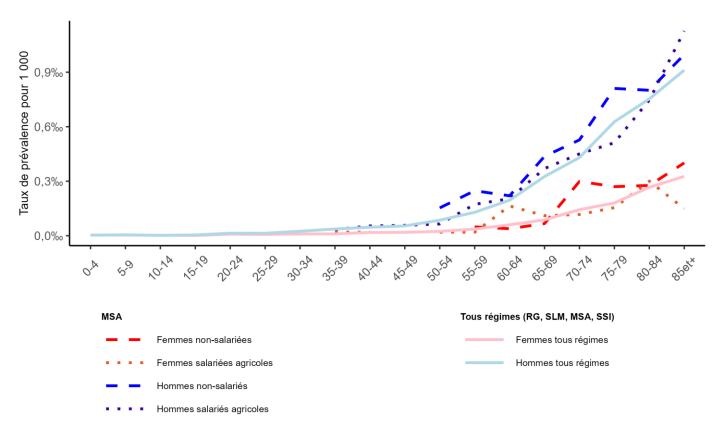
### **Hospitalisation: Endocardite**

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 527 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0 %
- Taux de prévalence : 0,2 ‰
- Âge moyen: 76,4 ans Âge médian: 78 ans
- Répartition hommes/femmes: 72,9 % / 27,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 495

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



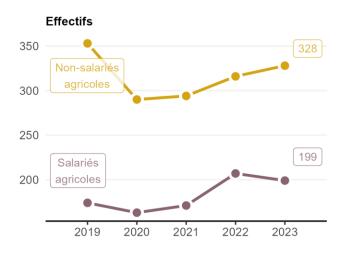


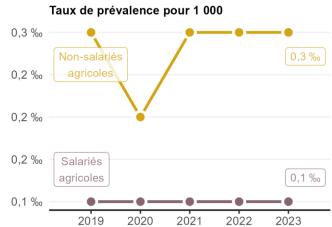
### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	328	119,4	***
Salariés	199	102,2	Non significatif

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

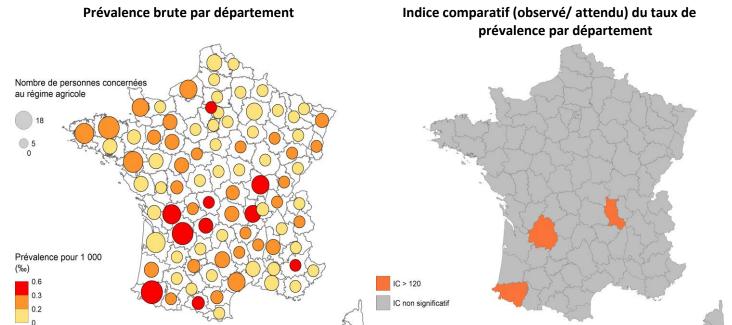




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Endocardite (HHP\_DCV\_END) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



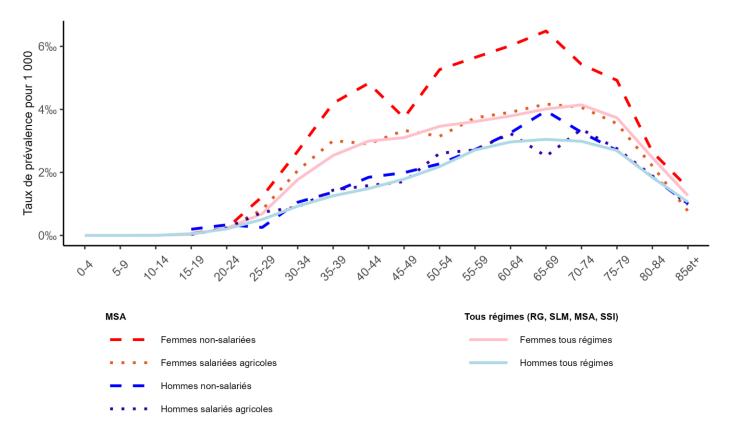
# Hospitalisation : Varices des membres inférieurs

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 5 980
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,05 %
- Taux de prévalence : 2,1 ‰
- Âge moyen: 61,7 ans Âge médian: 63 ans
- Répartition hommes/femmes : 45,3 % / 54,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 660

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



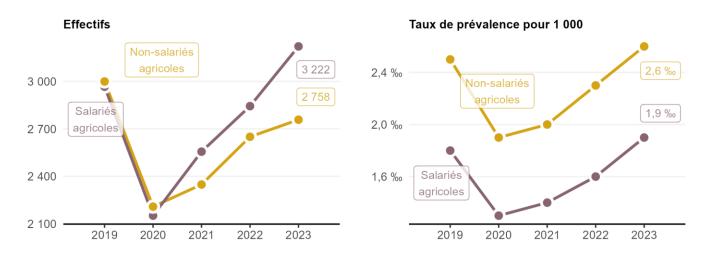


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 758	122,6	***
Salariés	3 222	102,5	Non significatif

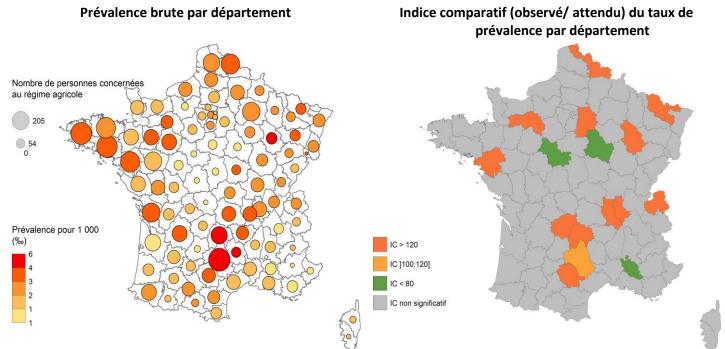
Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

🔳 Vert foncé 🖊 📕 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Varices des membres inférieurs (HHP\_DCV\_VMI) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### **Hospitalisation: Appendicite**

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 686
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,27 %

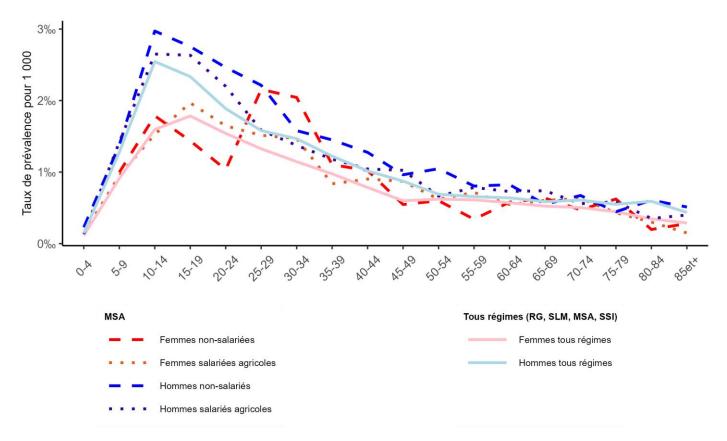
Taux de prévalence : 1,0 ‰

Âge moyen : 38,7 ans – Âge médian : 34 ans

Répartition hommes/femmes : 62,7 % / 37,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 669

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



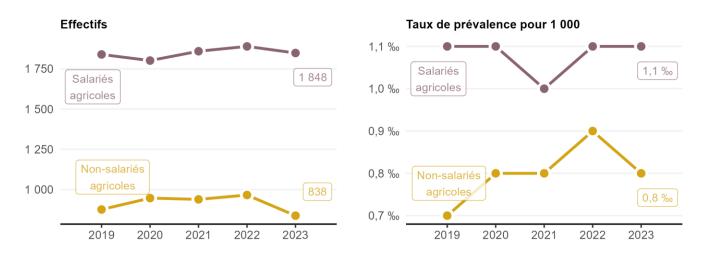


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	838	111,2	***
Salariés	1 848	107,1	***

Source: SNDS

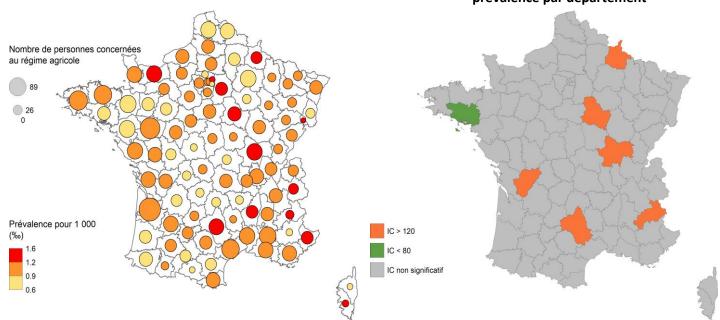
### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

### Répartition géographique

# Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Appendicite (HHP\_DDI\_APP) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# Hospitalisation : Maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 7 957
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,87 %

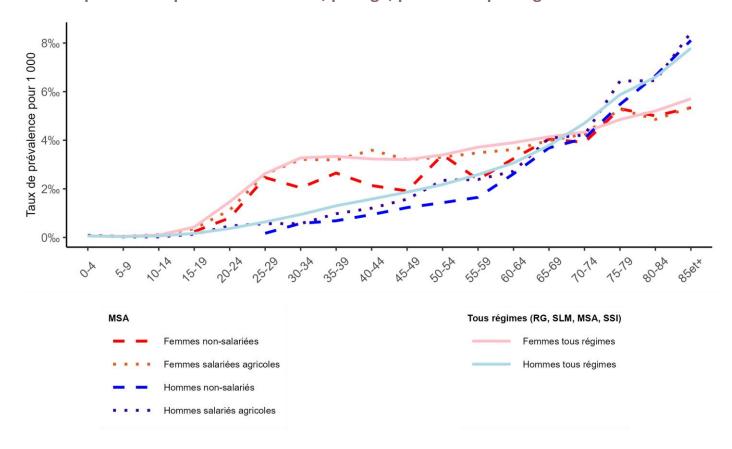
Taux de prévalence : 2,8 ‰

• Âge moyen: 68,4 ans – Âge médian: 72 ans

Répartition hommes/femmes : 48,5 % / 51,5 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 7 322

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



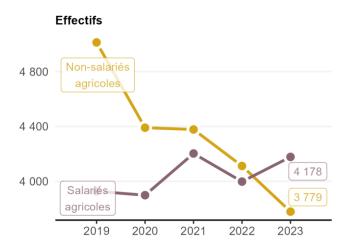


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 779	91,2	***
Salariés	4 178	96,9	**

Source: SNDS

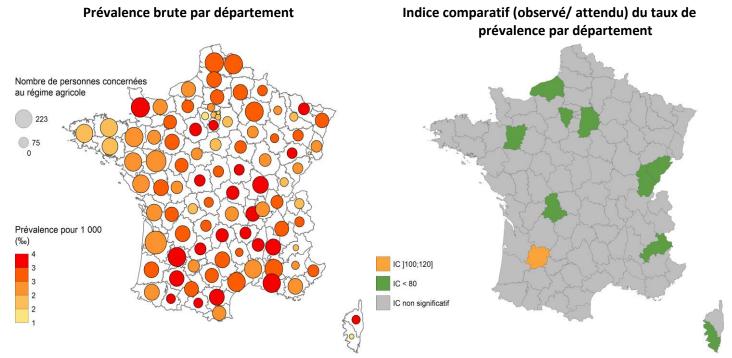
### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires (HHP\_DDI\_BIL) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



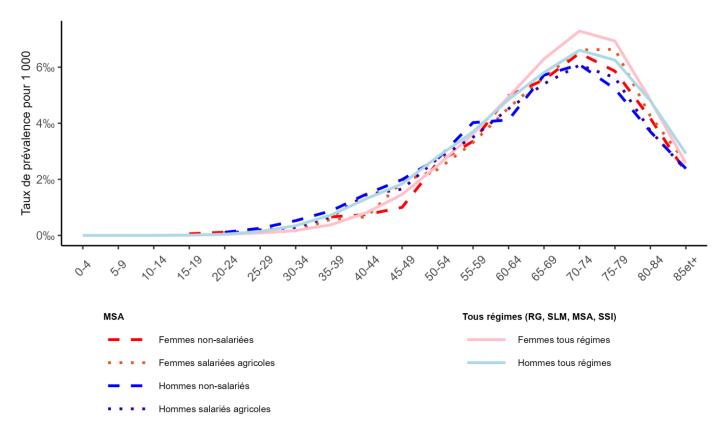
### Hospitalisation : Diverticulose de l'intestin

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 7 088
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 2,2 %
- Taux de prévalence : 2,5 ‰
- Âge moyen: 67,9 ans Âge médian: 69 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,8 % / 45,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 6 859

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



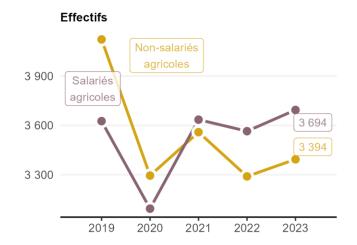


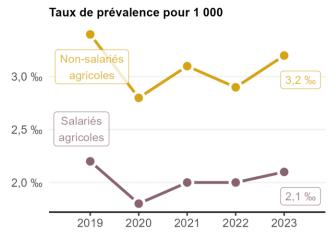
### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 394	90,3	***
Salariés	3 694	93,1	***

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

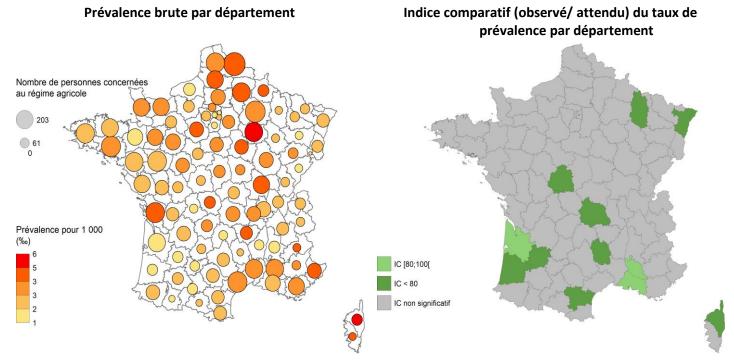




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Diverticulose de l'intestin (HHP\_DDI\_DIV) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### **Hospitalisation: Endoscopie digestive**

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 67 388
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 1,26 %

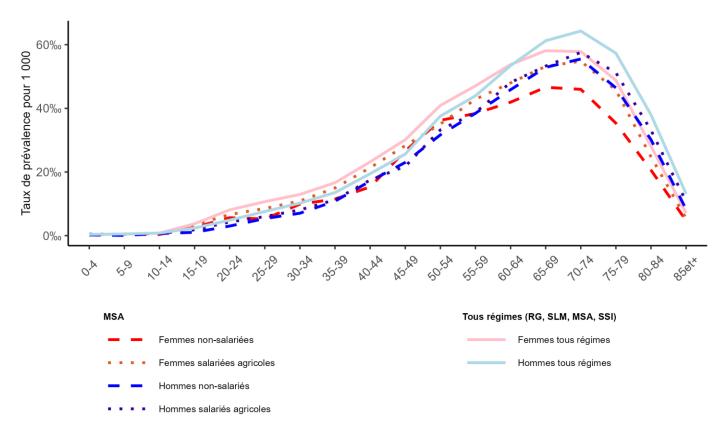
Taux de prévalence : 24,0 ‰

Âge moyen : 62,4 ans – Âge médian : 65 ans

Répartition hommes/femmes : 57,7 % / 42,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 63 687

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



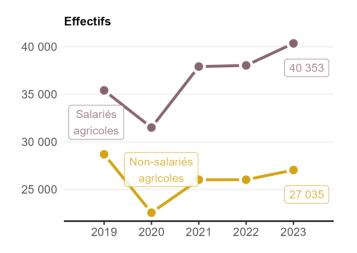


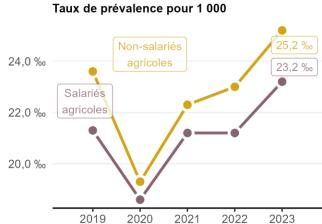
### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	27 035	80,9	***
Salariés	40 353	89,0	***

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

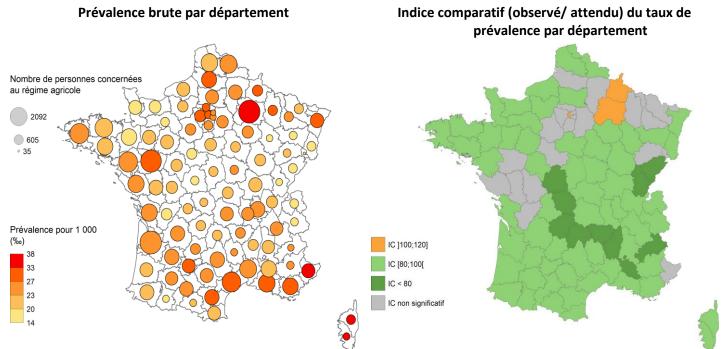




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Endoscopie digestive (HHP\_DDI\_EDI) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### **Hospitalisation: Hernies**

### Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 14 804
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,26 %

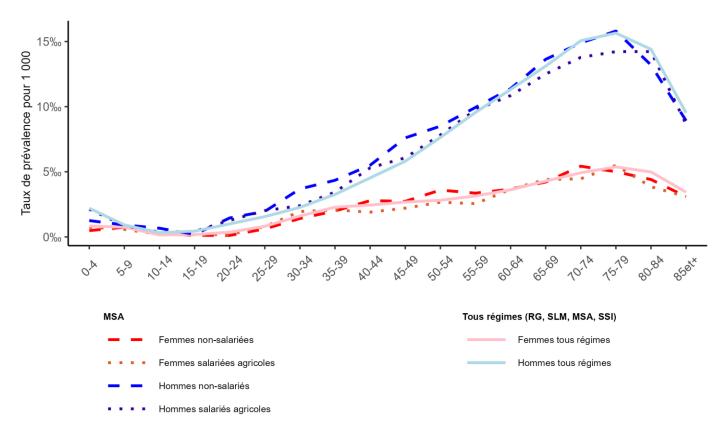
Taux de prévalence : 5,3 ‰

Âge moyen : 64,2 ans – Âge médian : 67 ans

Répartition hommes/femmes: 77,3 % / 22,7 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 14 330

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



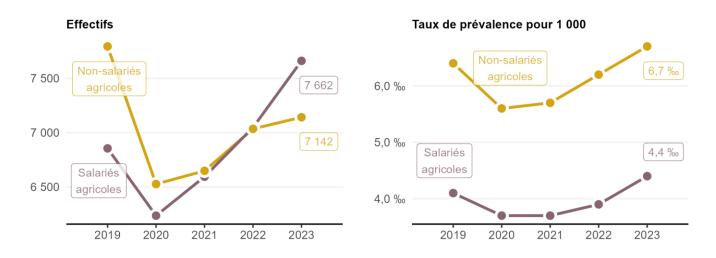


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	7 142	100,9	Non significatif
Salariés	7 662	97,1	***

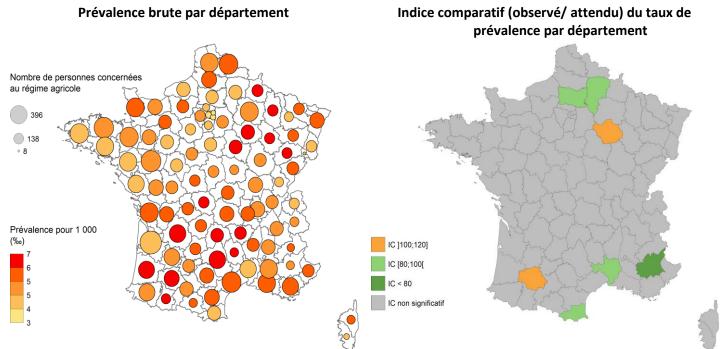
Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

## Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé 🖊 💹 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Hernies (HHP\_DDI\_HER) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# **Hospitalisation: Hémorroïdes**

# Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 710 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 2,09 %

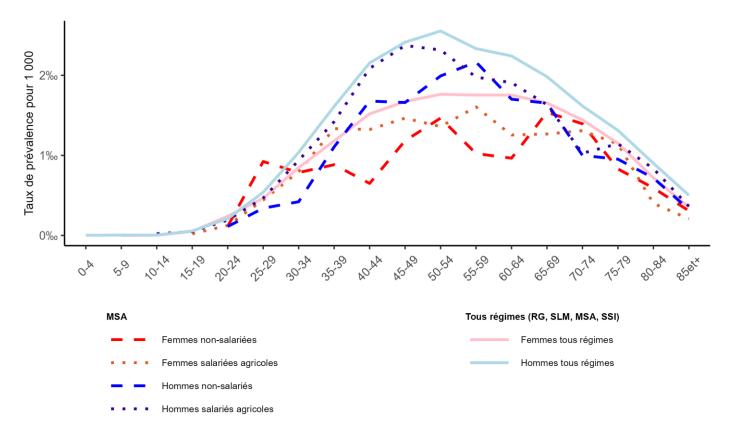
Taux de prévalence : 1,0 %

Âge moyen: 56,8 ans – Âge médian: 57 ans

Répartition hommes/femmes: 63,5 % / 36,5 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 641

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



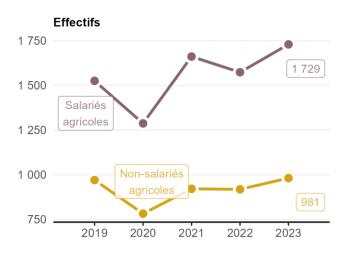


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	981	76,2	***
Salariés	1 729	86,4	***

Source: SNDS

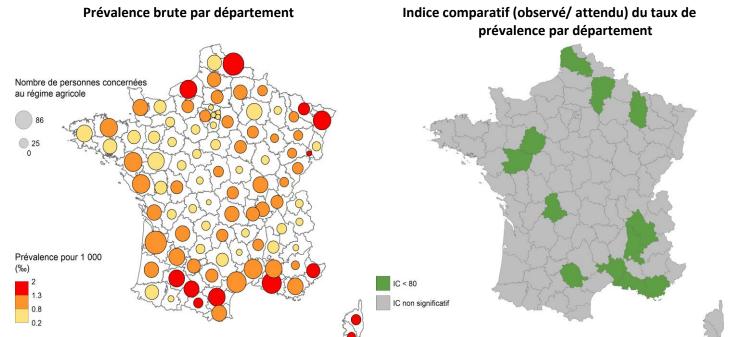
## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

## Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Hémorroïdes (HHP\_DDI\_HMR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



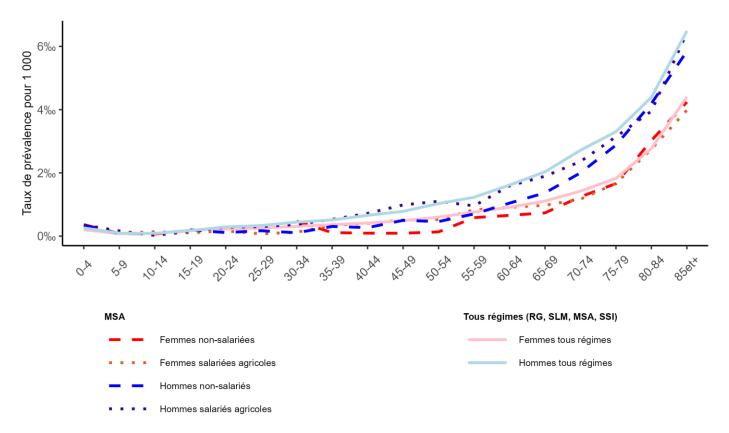
# Hospitalisation: Ulcère gastroduodénal

# Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 3 716
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 4,05 %
- Taux de prévalence : 1,3 ‰
- Âge moyen: 74,5 ans Âge médian: 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,2 % / 41,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 3 561

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



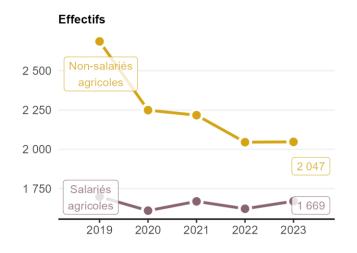


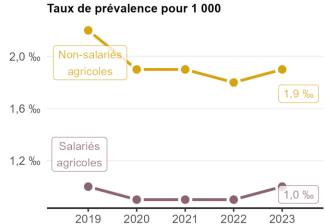
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 047	86,1	***
Salariés	1 669	94,0	**

Source: SNDS

## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

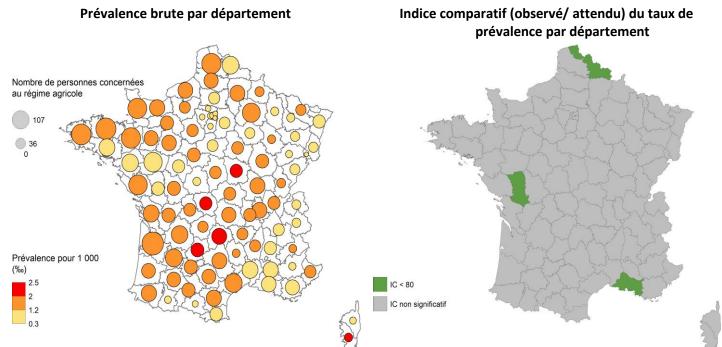




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé 🖊 💹 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Ulcère gastroduodénal (HHP\_DDI\_UGD) : est à retrouver ici
   : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# **Hospitalisation: Cataracte sénile**

# Au régime agricole en 2023

## Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 40 062 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,15 %

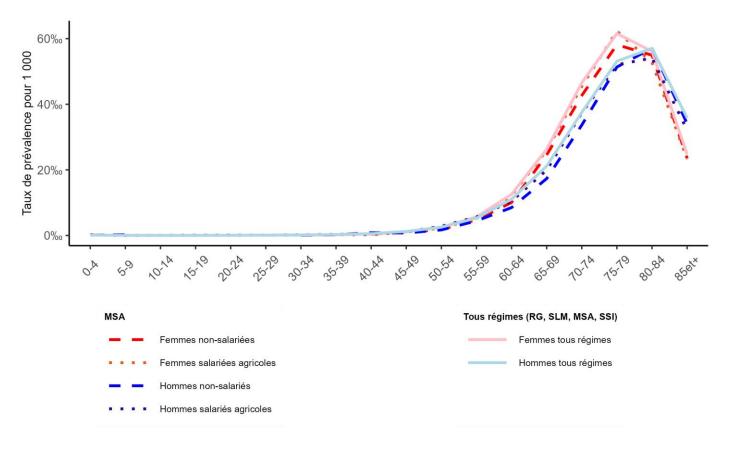
Taux de prévalence : 14,3 ‰

Âge moyen: 76,2 ans – Âge médian: 77 ans

Répartition hommes/femmes: 49,2 % / 50,8 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 38 045

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



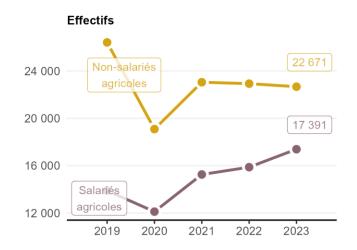


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	22 671	93,6	***
Salariés	17 391	97,1	***

Source: SNDS

## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

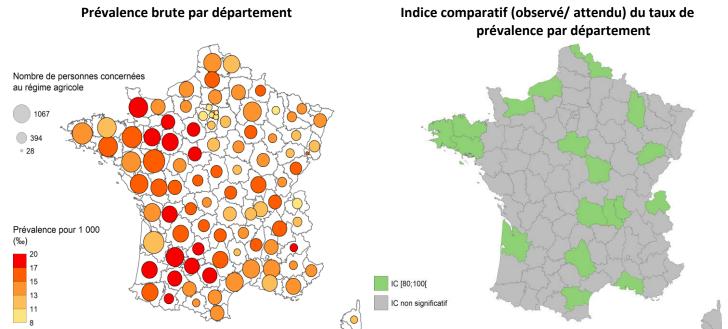




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Cataracte sénile (HHP\_DOP\_CSE) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



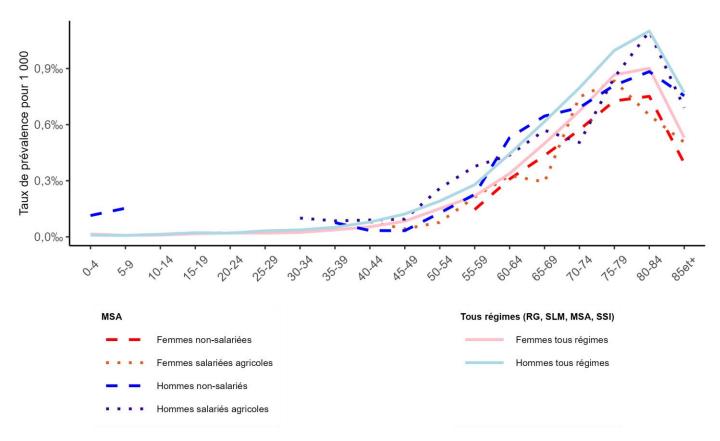
# **Hospitalisation: Glaucome**

# Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 820
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 0,84 %
- Taux de prévalence : 0,3 ‰
- Âge moyen: 72,0 ans Âge médian: 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,9 % / 40,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 715

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



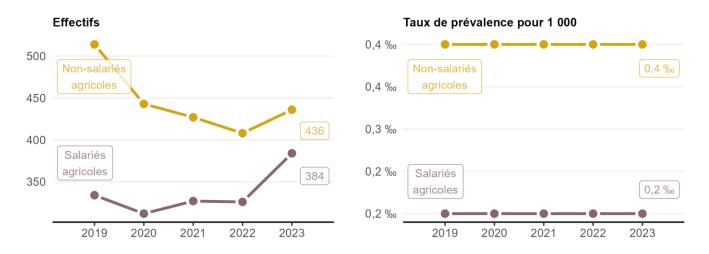


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	436	86,5	***
Salariés	384	90,5	**

Source: SNDS

## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

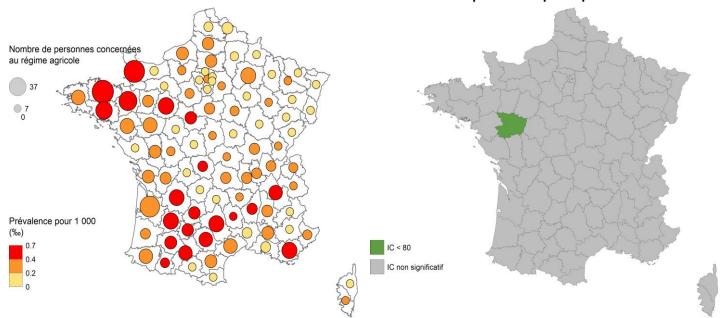


<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique

## Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Glaucome (HHP\_DOP\_GLA) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# **Hospitalisation: Pathologies ou traitements dentaires**

# Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 11 690
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,35 %

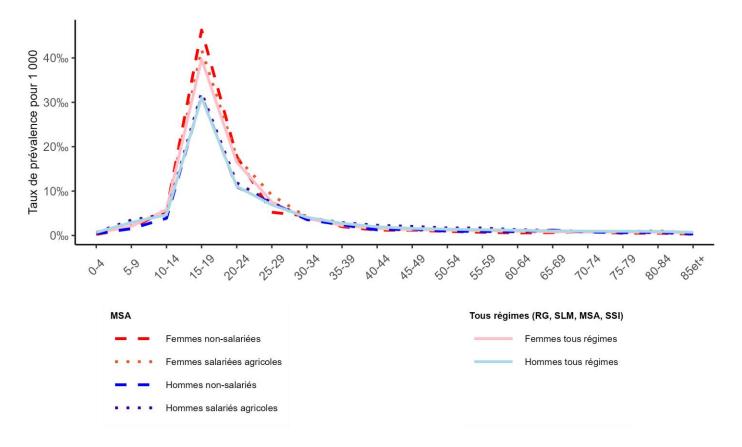
Taux de prévalence : 4,2 ‰

Âge moyen : 25,9 ans – Âge médian : 19 ans

Répartition hommes/femmes : 51,7 % / 48,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 11 646

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



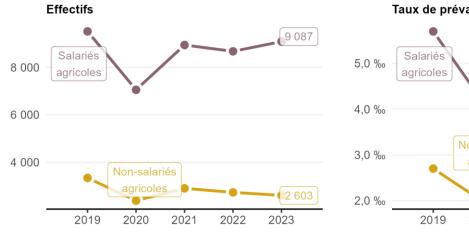


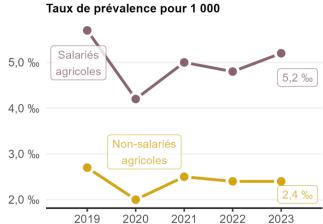
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 603	94,2	***
Salariés	9 087	109,2	***

Source: SNDS

## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

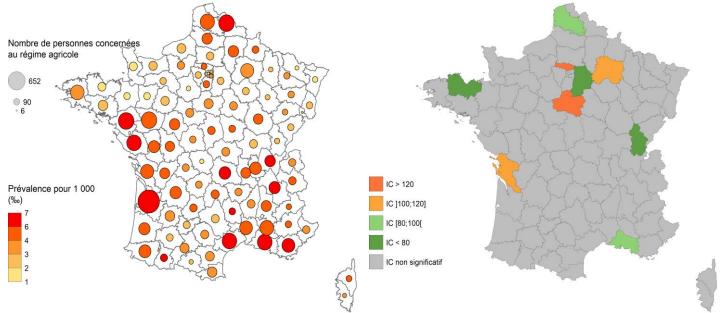




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

## Répartition géographique





Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Pathologies ou traitements dentaires (HHP\_DOS\_DEN) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# **Hospitalisation: Maladies infectieuses ORL**

# Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 6 952
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,62 %

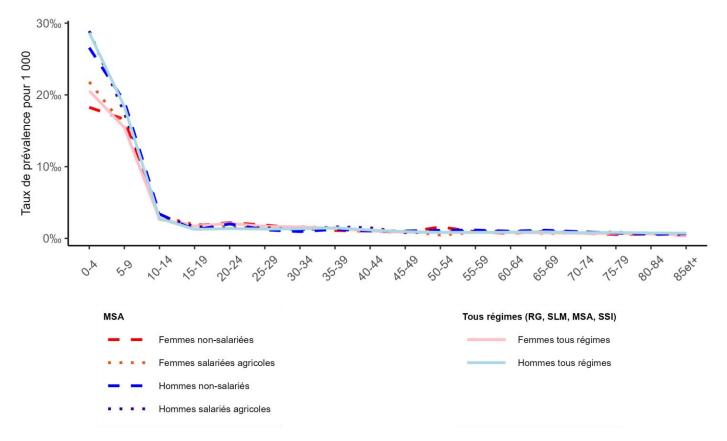
• Taux de prévalence : 2,5 ‰

🕨 Âge moyen : 20,9 ans – Âge médian : 7 ans

• Répartition hommes/femmes : 57,1 % / 42,9 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 6 648

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



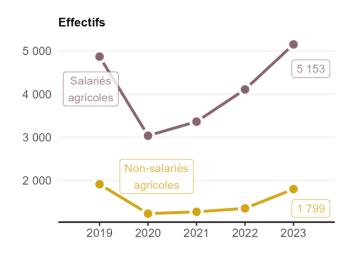


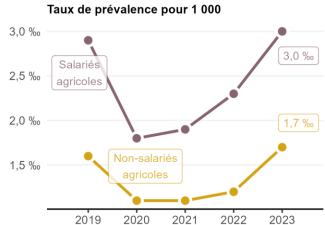
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	1 799	100,1	Non significatif
Salariés	5 153	101,9	Non significatif

Source: SNDS

## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

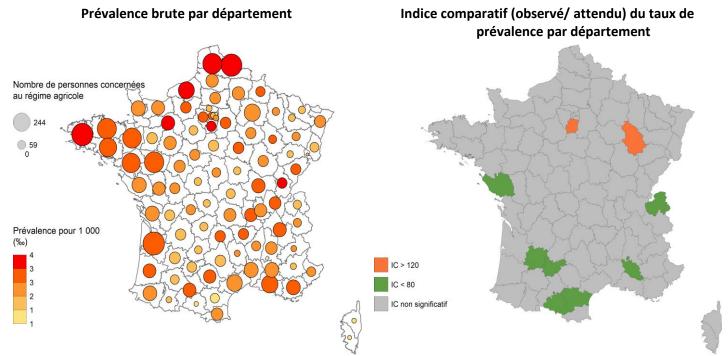




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Maladies infectieuses ORL (HHP\_DOS\_INF) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# Hospitalisation : Arthroscopies, biopsies ostéo-articulaires Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 10 918
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,26 %

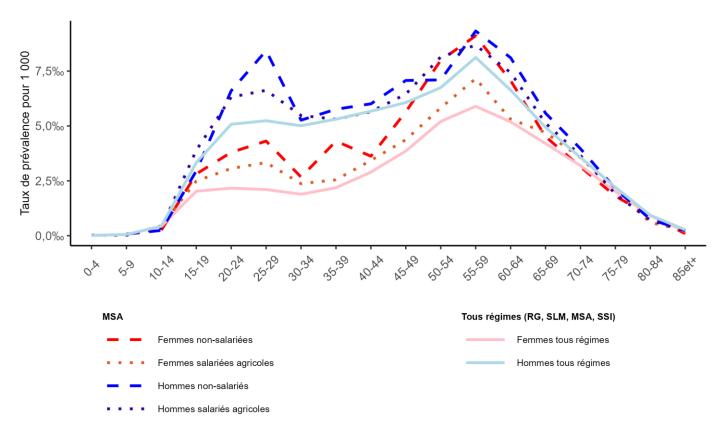
Taux de prévalence : 3,9 ‰

Âge moyen : 50,1 ans – Âge médian : 53 ans

Répartition hommes/femmes : 66,5 % / 33,5 %

• Nombre de nouveaux cas en 2023 : 10 502

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



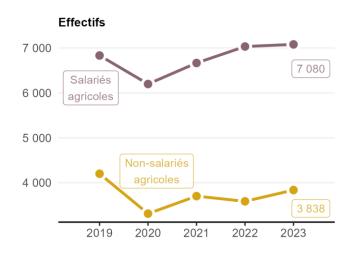


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 838	115,5	***
Salariés	7 080	112,7	***

Source: SNDS

## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

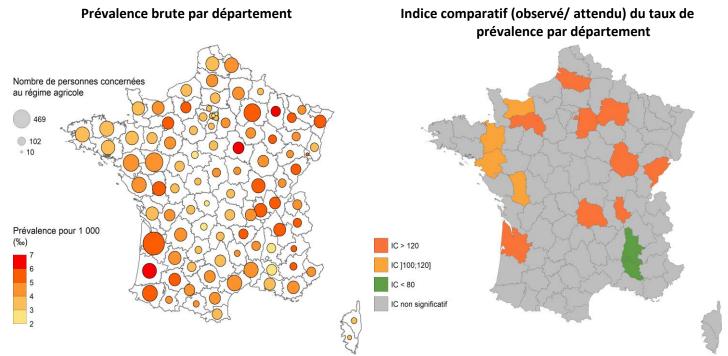




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Arthroscopies, biopsies ostéo-articulaires (HHP\_DOT\_ART) :
   est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# Hospitalisation: Coxarthrose (arthrose de la hanche)

# Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 067
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,02 %

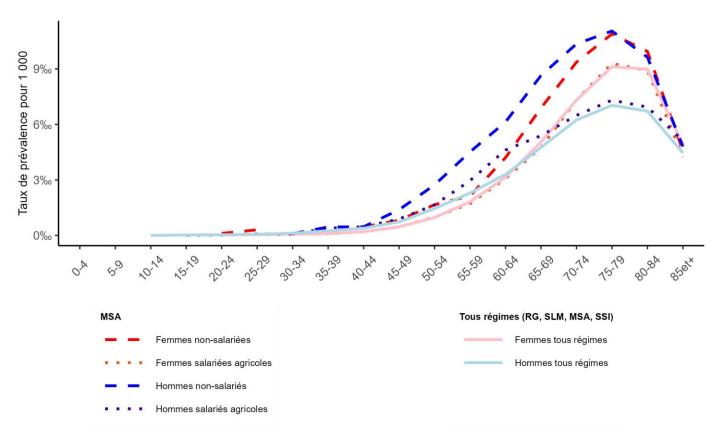
Taux de prévalence : 3,2 ‰

Âge moyen: 72,6 ans – Âge médian: 73 ans

Répartition hommes/femmes : 55,5 % / 44,5 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 580

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



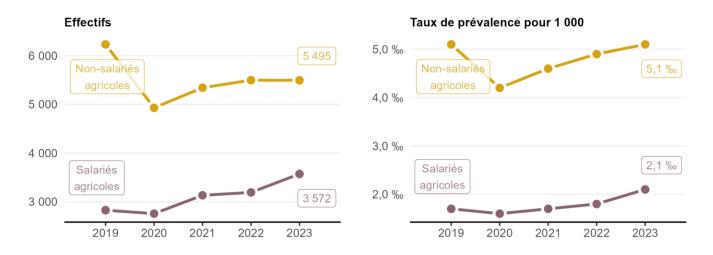


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	5 495	133,3	***
Salariés	3 572	106,2	***

Source: SNDS

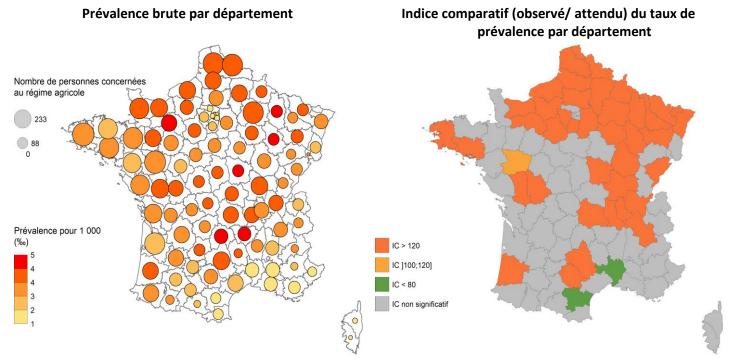
## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique



#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Coxarthrose (arthrose de la hanche) (HHP\_DOT\_COX) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# Hospitalisation: Gonarthrose (arthrose du genou)

# Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 340
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 1,19 %

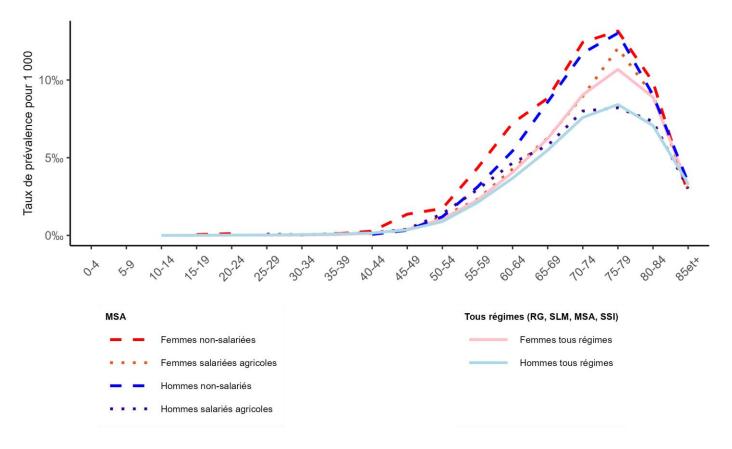
Taux de prévalence : 3,3 ‰

Âge moyen : 72,2 ans – Âge médian : 73 ans

Répartition hommes/femmes : 52,2 % / 47,8 %

• Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 621

## Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



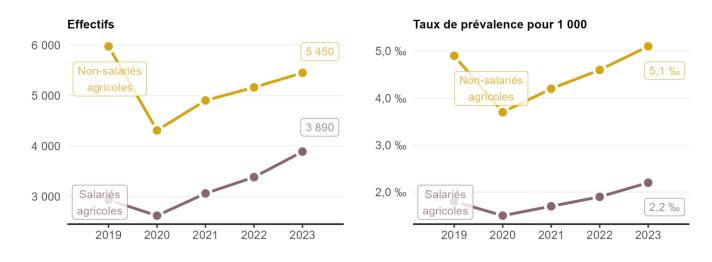


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	5 450	131,3	***
Salariés	3 890	106,8	***

Source: SNDS

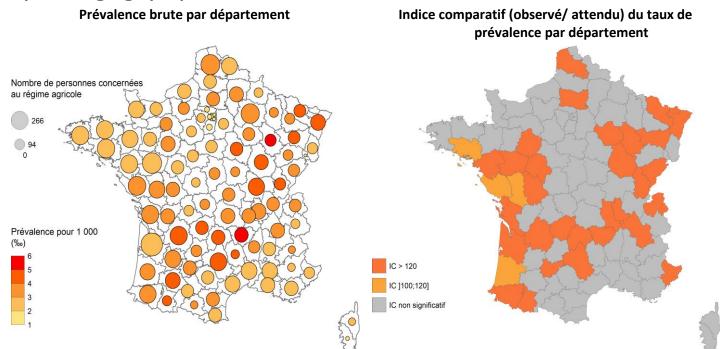
## Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Gonarthrose (arthrose du genou) (HHP\_DOT\_GON) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

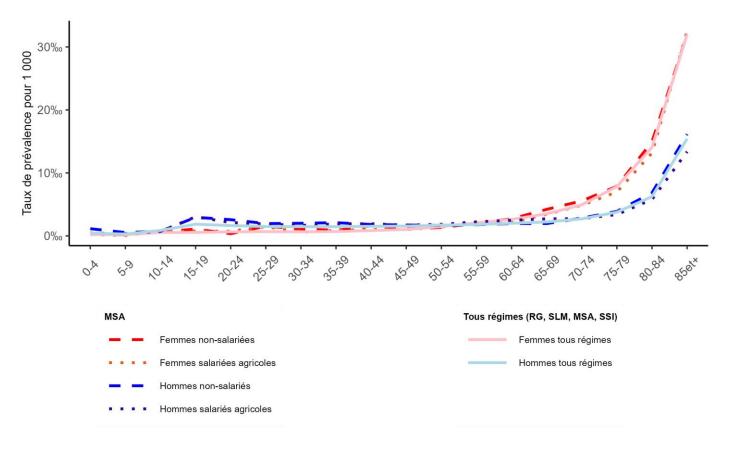
## Hospitalisation : Fracture du membre inférieur

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 13 896
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 2,49 %
- Taux de prévalence : 4,9 ‰
- Âge moyen: 77,2 ans Âge médian: 86 ans
- Répartition hommes/femmes : 34,4 % / 65,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 13 432

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



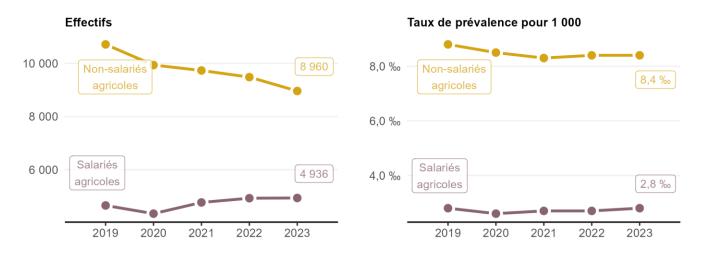


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	8 960	102,9	***
Salariés	4 936	104,8	***

Source: SNDS

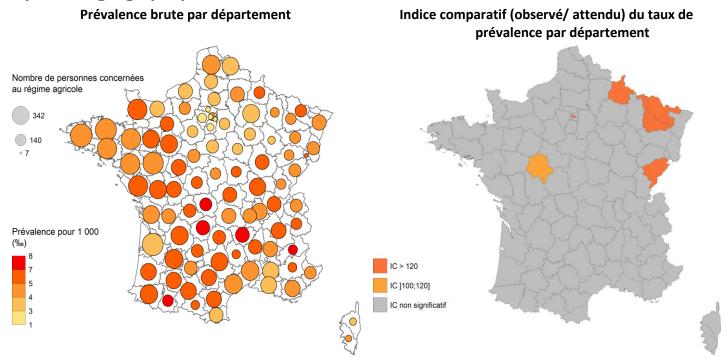
### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Fracture du membre inférieur (HHP\_DOT\_FMI) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

# Hospitalisation : Fracture du membre supérieur

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 8 840 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,98 %

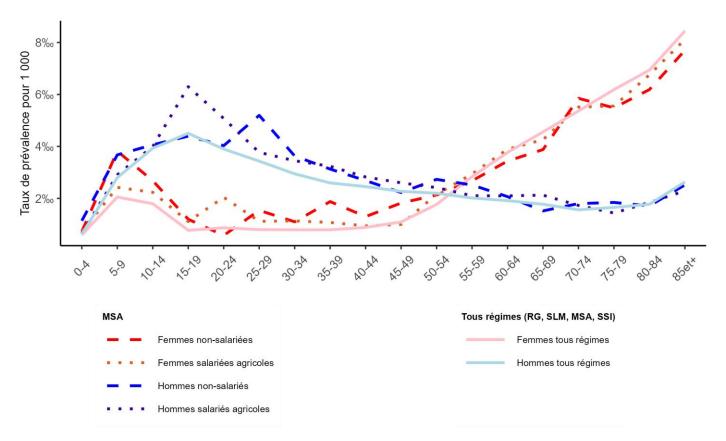
Taux de prévalence : 3,1 ‰

Âge moyen: 55,9 ans – Âge médian: 61 ans

Répartition hommes/femmes: 48,1 % / 51,9 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 719

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



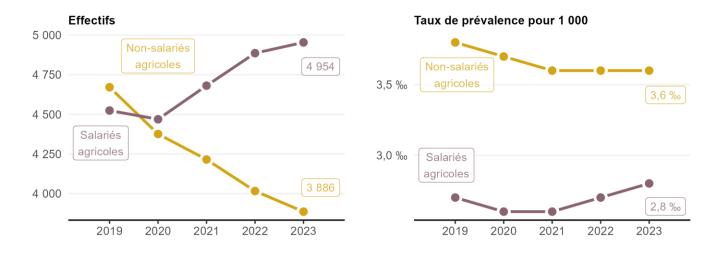


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 886	100,1	Non significatif
Salariés	4 954	111,7	***

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

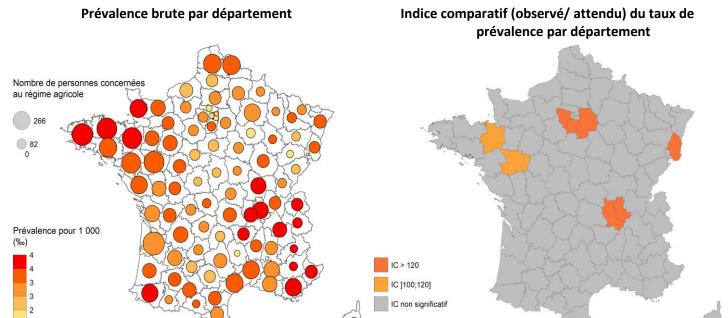


<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



#### **Fiches Santé** Les statistiques de la MSA

### Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Fracture du membre supérieur (HHP\_DOT\_FMS) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## **Hospitalisation: Polytraumatisme**

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 731
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,95 %

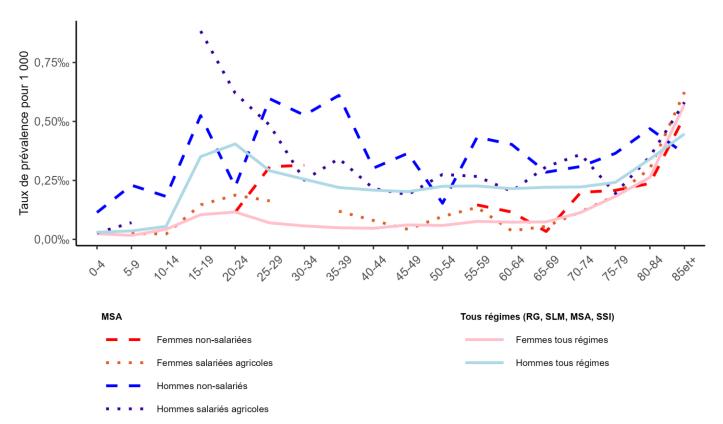
Taux de prévalence : 0,3 ‰

Âge moyen : 55,9 ans – Âge médian : 59 ans

Répartition hommes/femmes: 71,0 % / 29,0 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 728

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



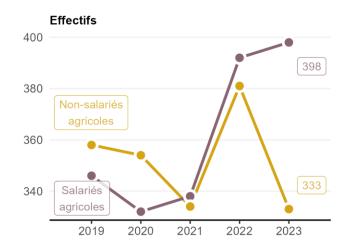


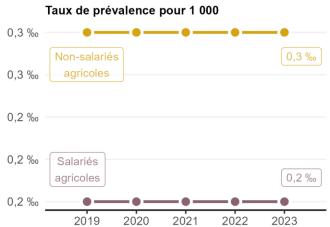
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	333	121,2	***
Salariés	398	134,1	***

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

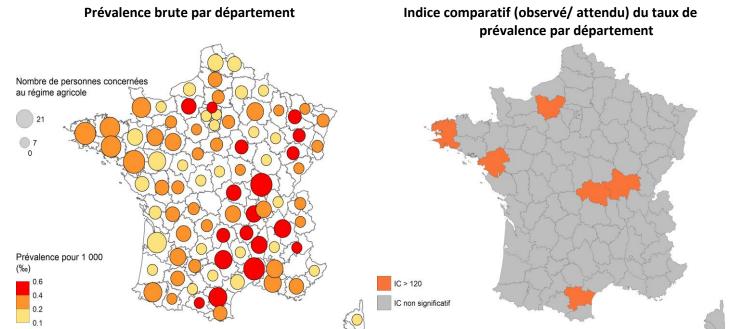




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Polytraumatisme (HHP\_DOT\_POL) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



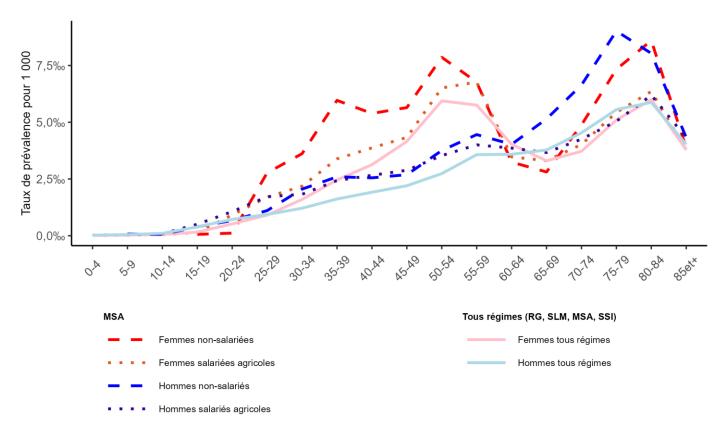
## Hospitalisation: Syndrome du canal carpien

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 661
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 1,01 %
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen: 63,9 ans Âge médian: 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,9 % / 48,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 974

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



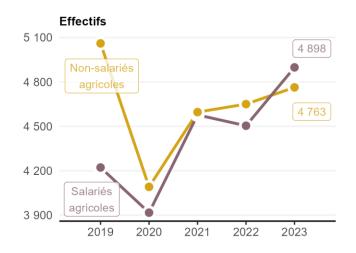


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	4 763	127,9	***
Salariés	4 898	112,9	***

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



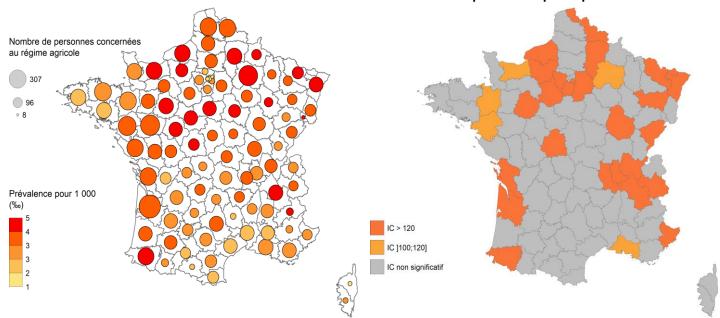


<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique

#### Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Syndrome du canal carpien (HHP\_DOT\_SCC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



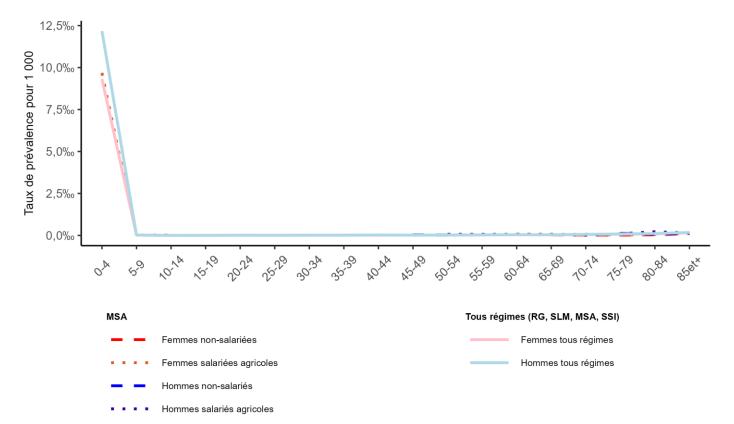
## **Hospitalisation: Bronchiolite**

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 030
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,54 %
- Taux de prévalence : 0,4 ‰
- Âge moyen: 7,5 ans Âge médian: 0 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,4 % / 42,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 989

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



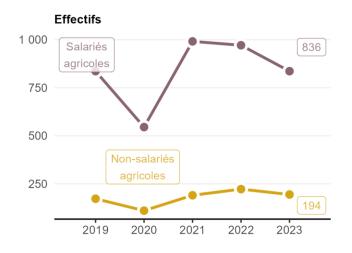


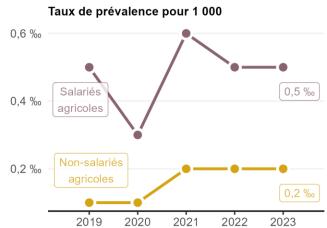
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	194	66,8	***
Salariés	836	98,7	Non significatif

Source: SNDS

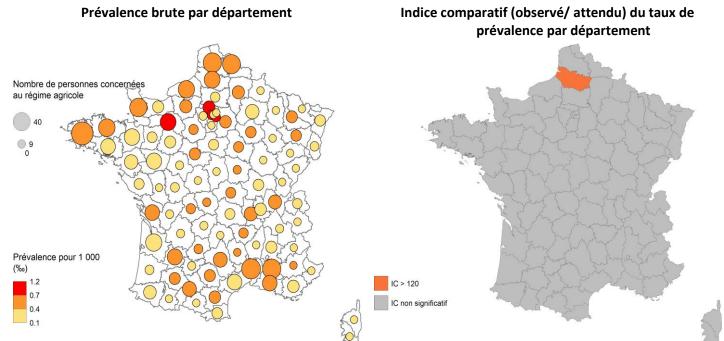
### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

## Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé 🖊 💹 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Bronchiolite (HHP\_DPN\_BRO) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



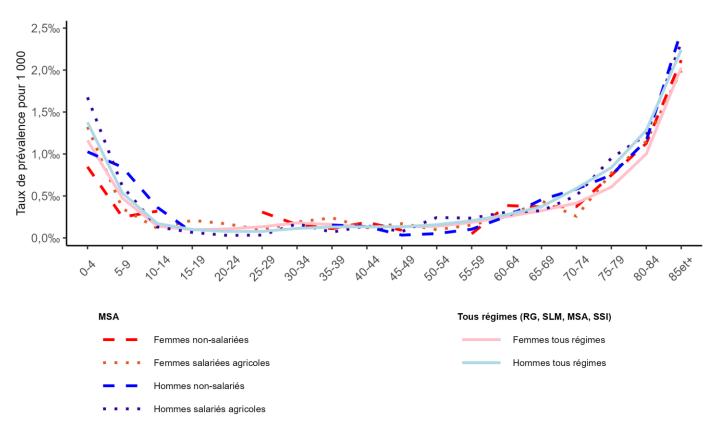
## **Hospitalisation: Grippe**

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 502
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 7,45 %
- Taux de prévalence : 0,5 ‰
- Âge moyen: 68,3 ans Âge médian: 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,9 % / 51,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 1 466

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



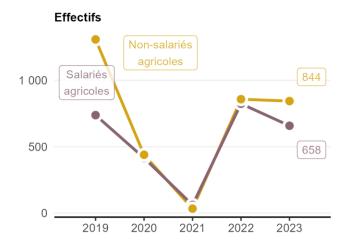


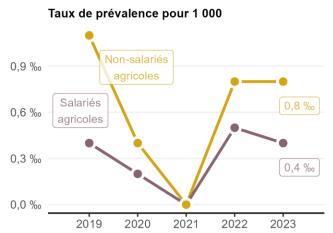
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	844	102,1	Non significatif
Salariés	658	103,4	Non significatif

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





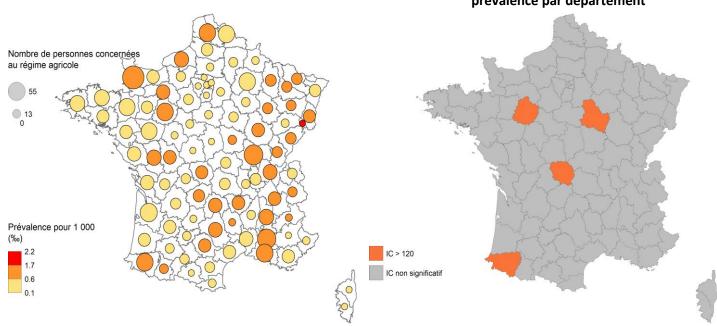
<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique

### Prévalence brute par département

#### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Grippe (HHP\_DPN\_GRI) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



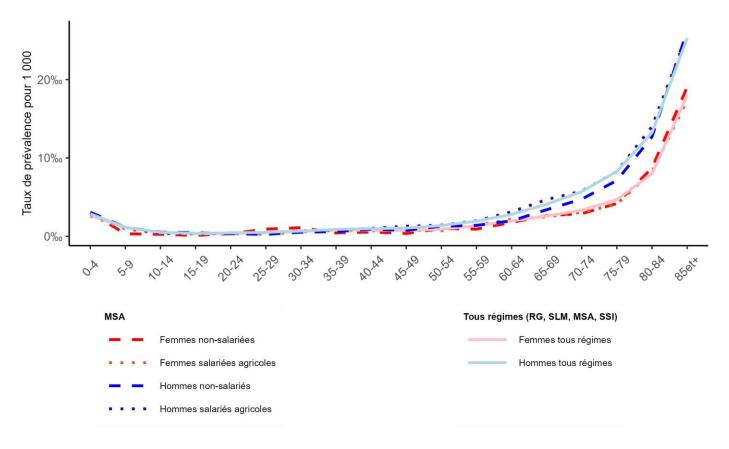
## **Hospitalisation: Pneumopathie (hors grippe)**

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 11 978
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 5,03 %
- Taux de prévalence : 4,3 ‰
- Âge moyen: 77,9 ans Âge médian: 85 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,8 % / 46,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 11 424

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



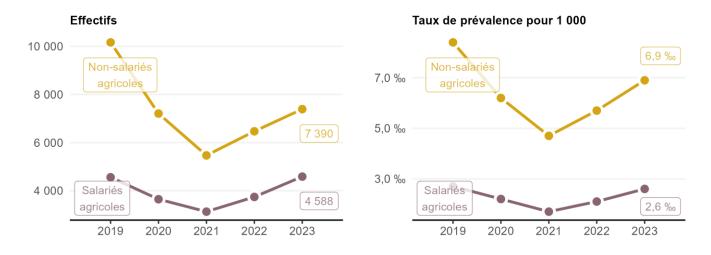


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	7 390	99,0	Non significatif
Salariés	4 588	100,3	Non significatif

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



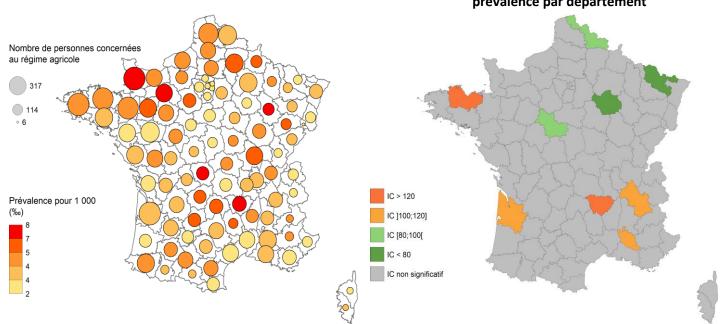
<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



## Répartition géographique

#### Prévalence brute par département

#### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / 🔲 Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Pneumopathie (hors grippe) (HHP\_DPN\_PNE) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



#### **Fiches Santé** Les statistiques de la MSA

# Hospitalisation: Compression des racines et des plexus nerveux

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 876 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 9,88 %

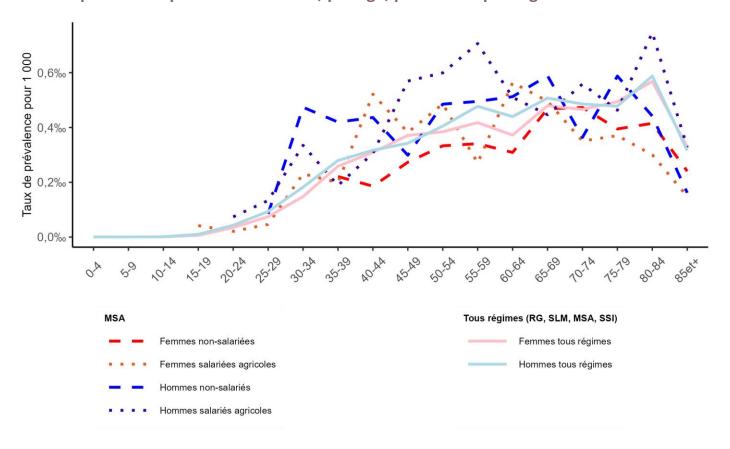
Taux de prévalence : 0,3 ‰

Âge moyen: 61,1 ans – Âge médian: 62 ans

Répartition hommes/femmes: 61,1 % / 38,9 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 848

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



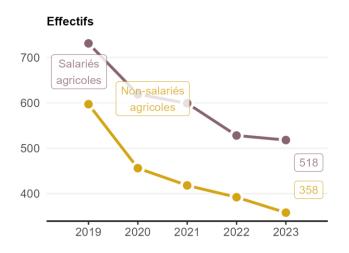


## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	358	92,4	Non significatif
Salariés	518	111,7	**

Source: SNDS

### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

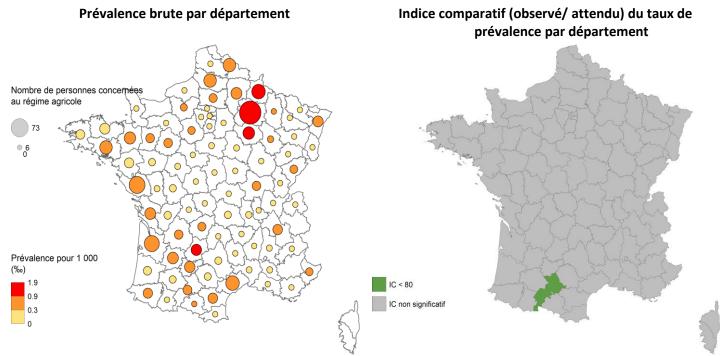




<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Compression des racines et des plexus nerveux (HHP\_DSN\_CRP) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



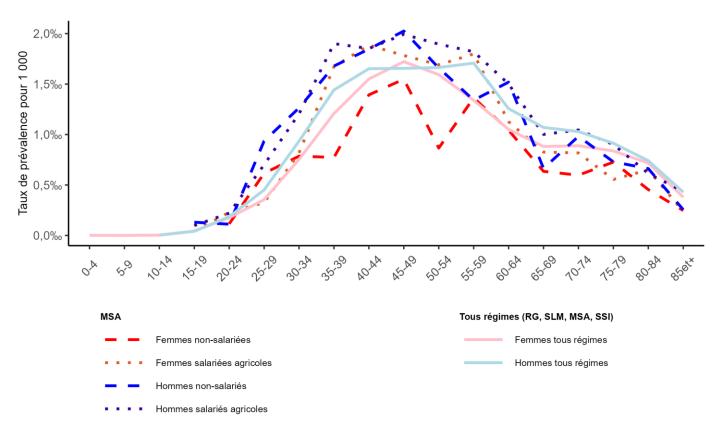
## **Hospitalisation: Discopathie**

## Au régime agricole en 2023

### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 497 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 2,08 %
- Taux de prévalence : 0,9 ‰
- Âge moyen: 53,9 ans Âge médian: 54 ans
- Répartition hommes/femmes: 62,3 % / 37,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 417

### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



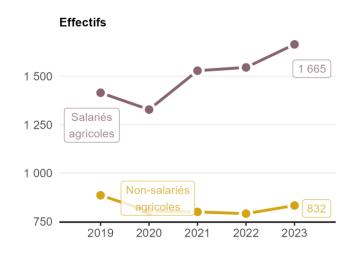


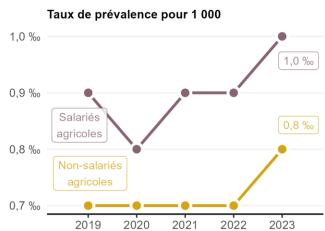
## Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	832	90,0	***
Salariés	1 665	112,3	***

Source: SNDS

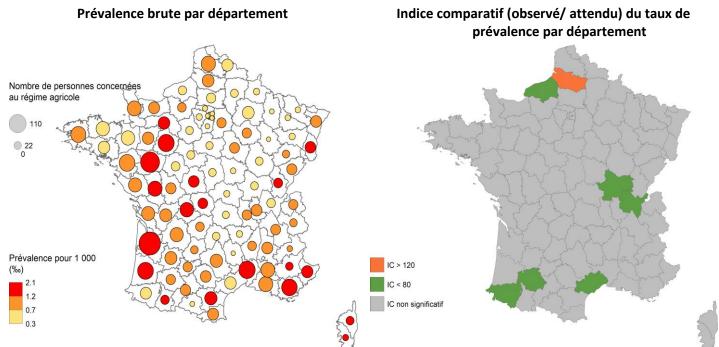
### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Discopathie (HHP\_DSN\_DIS) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



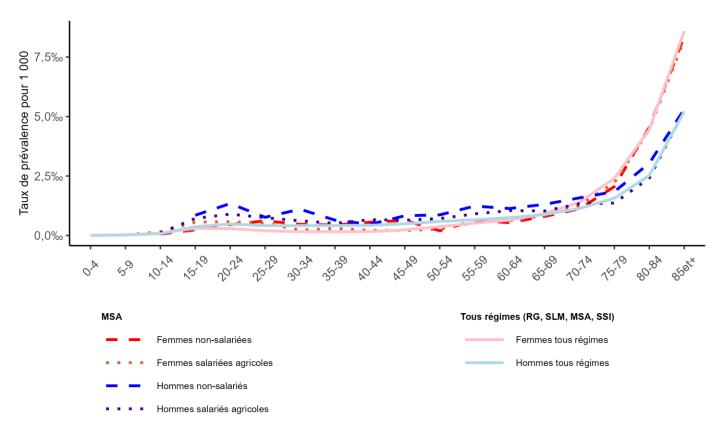
### **Hospitalisation: Fracture du rachis**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 4 340
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,61 %
- Taux de prévalence : 1,5 ‰
- Âge moyen: 75,4 ans Âge médian: 84 ans
- Répartition hommes/femmes: 43,4 % / 56,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 4 283

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



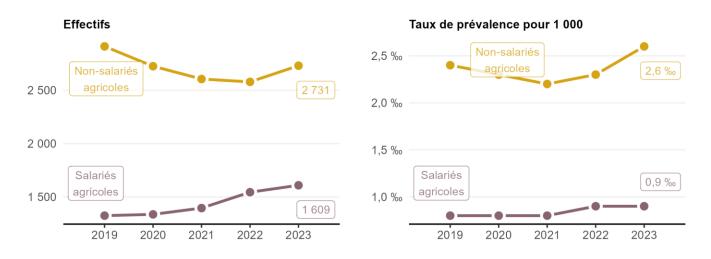


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 731	105,6	***
Salariés	1 609	113,0	***

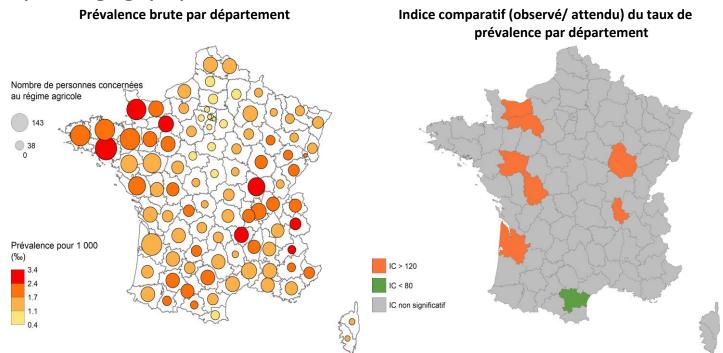
Source: SNDS

#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Fracture du rachis (HHP\_DSN\_FRR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### **Hospitalisation: Migraine**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 766
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,57 %

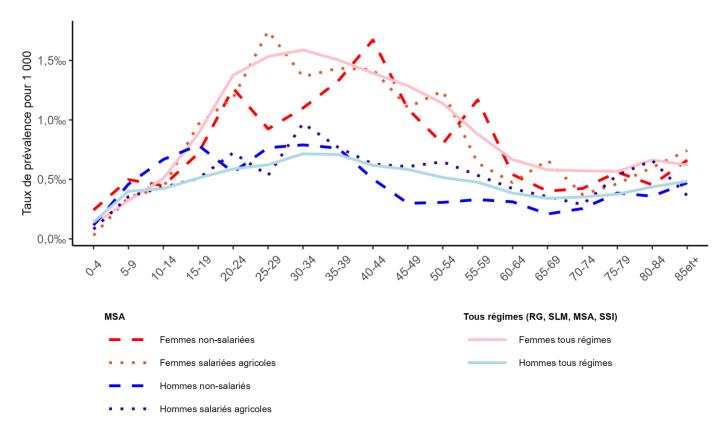
Taux de prévalence : 0,6 ‰

Âge moyen : 47,8 ans – Âge médian : 45 ans

Répartition hommes/femmes : 42,4 % / 57,6 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 1 710

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



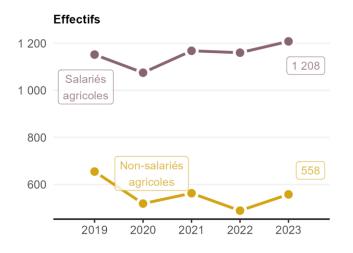


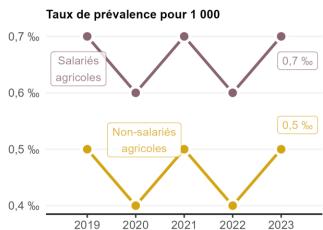
### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	558	90,5	**
Salariés	1 208	99,8	Non significatif

Source: SNDS

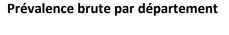
#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



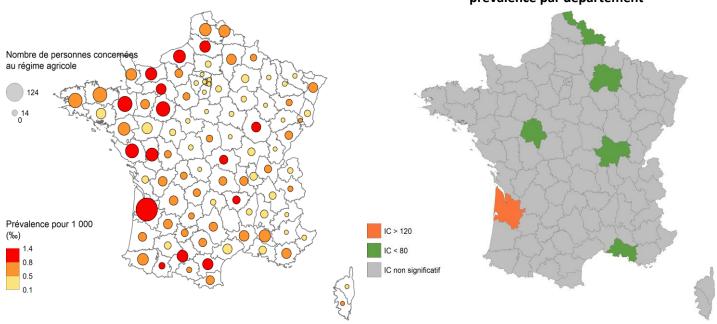


<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





# Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Migraine (HHP\_DSN\_MIG) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



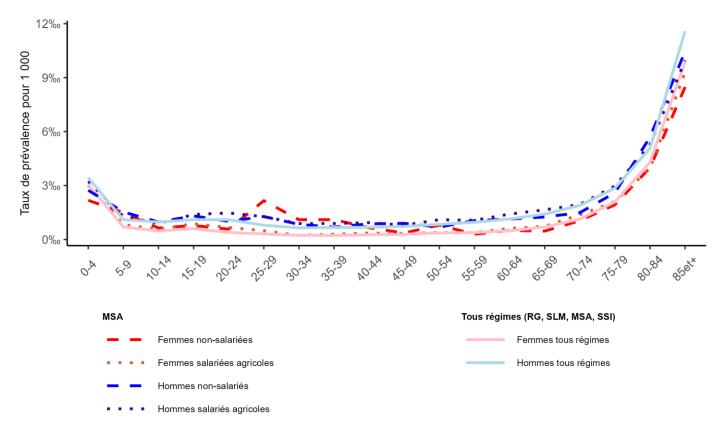
# **Hospitalisation: Traumatisme crânien**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 5 930
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 3,39 %
- Taux de prévalence : 2,1 ‰
- Âge moyen: 69,4 ans Âge médian: 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,5 % / 45,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 766

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



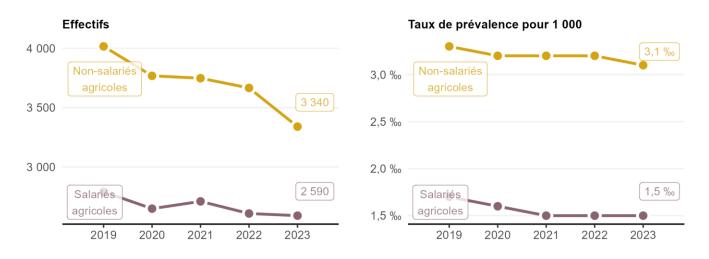


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 340	91,9	***
Salariés	2 590	107,6	***

Source: SNDS

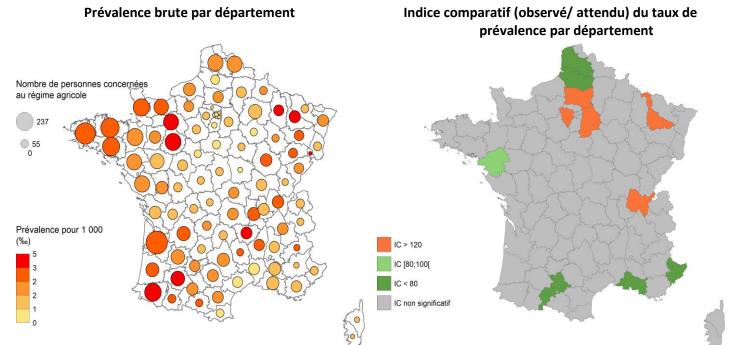
#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### Répartition géographique



#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Traumatisme crânien (HHP\_DSN\_TCR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



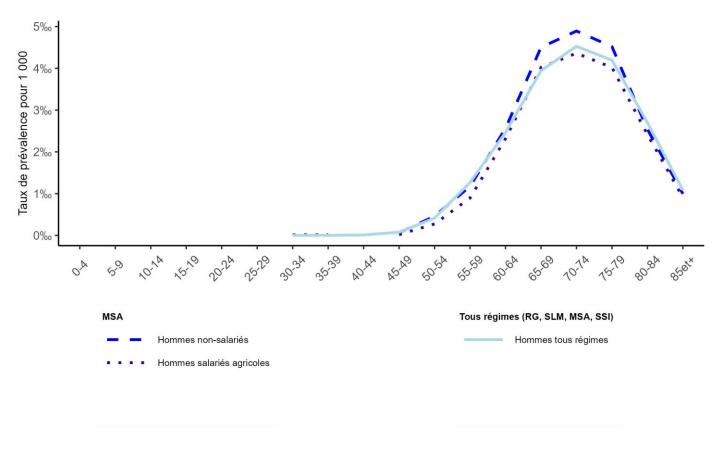
### **Hospitalisation: Biopsie prostatique**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 096
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 7,58 %
- Taux de prévalence : 1,4 ‰
- Âge moyen: 70,5 ans Âge médian: 70 ans
- Répartition hommes/femmes : 100,0 % / 0,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 1 954

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



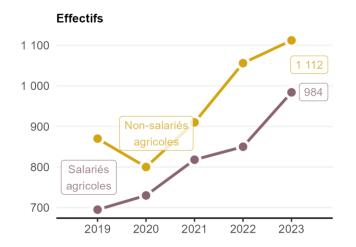


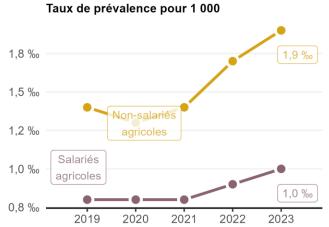
### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	1 112	105,2	*
Salariés	984	93,6	**

Source: SNDS

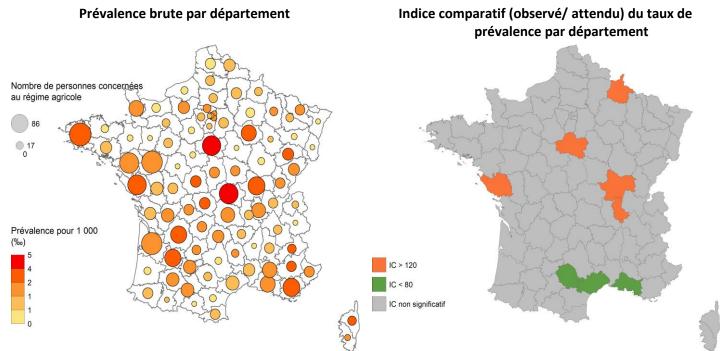
#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Biopsie prostatique (HHP\_DUN\_BPR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



### **Hospitalisation: Circoncision**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 116
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,51 %

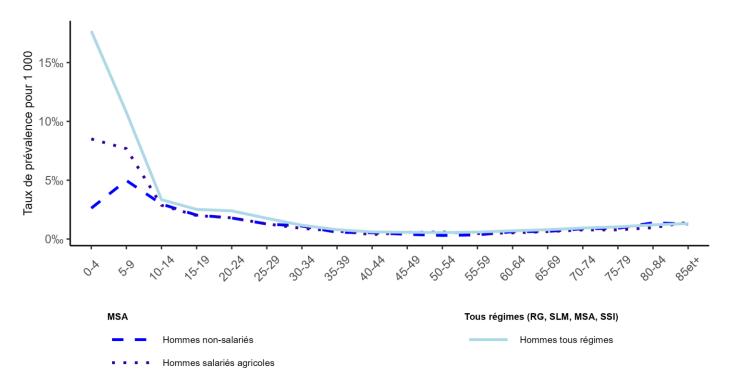
Taux de prévalence : 1,4 ‰

Âge moyen : 31,5 ans – Âge médian : 19 ans

Répartition hommes/femmes : 100,0 % / 0,0 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 105

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



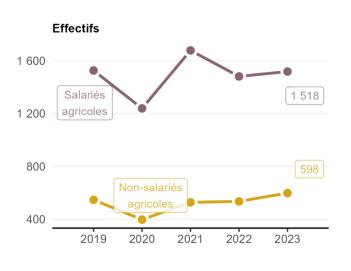


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	598	66,8	***
Salariés	1 518	68,7	***

Source: SNDS

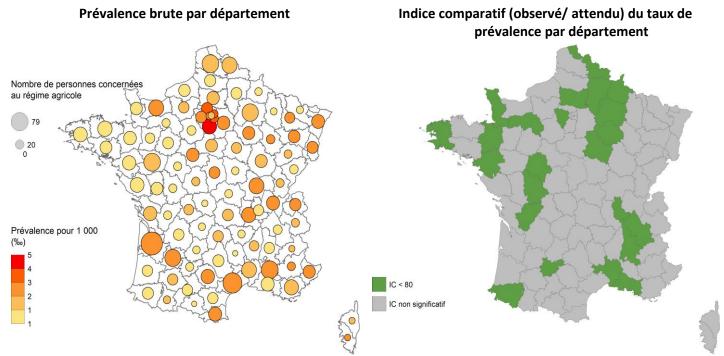
#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Circoncision (HHP\_DUN\_CIR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



# Hospitalisation : Hypertrophie bénigne de la prostate

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 5 591
 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,04 %

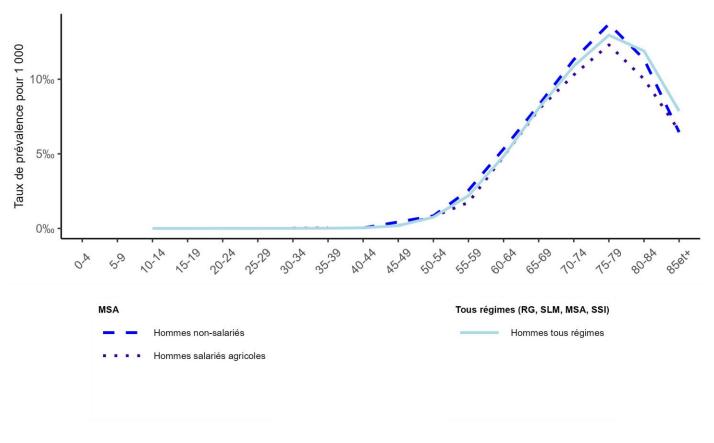
Taux de prévalence : 3,6 ‰

Âge moyen : 73,1 ans – Âge médian : 73 ans

Répartition hommes/femmes : 100,0 % / 0,0 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 492

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



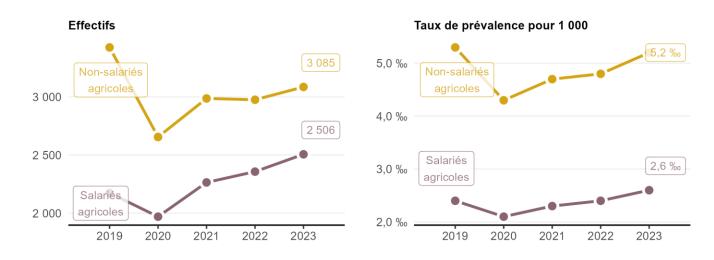


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 085	100,0	Non significatif
Salariés	2 506	93,6	***

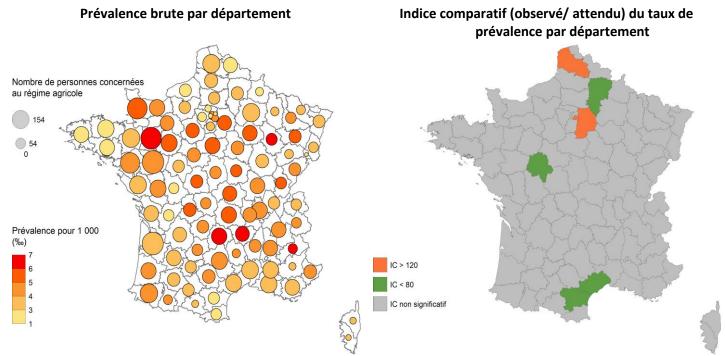
Source: SNDS

#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Hypertrophie bénigne de la prostate (HHP\_DUN\_HBP) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



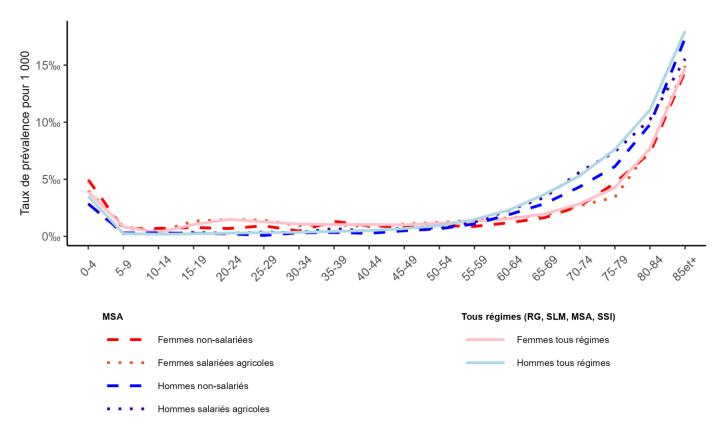
# **Hospitalisation: Infection urologique**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 574
   Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : 2,75 %
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen: 75,1 ans Âge médian: 83 ans
- Répartition hommes/femmes: 49,0 % / 51,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 966

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



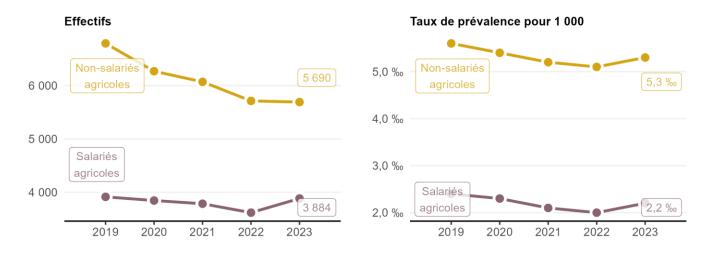


### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	5 690	92,9	***
Salariés	3 884	96,7	**

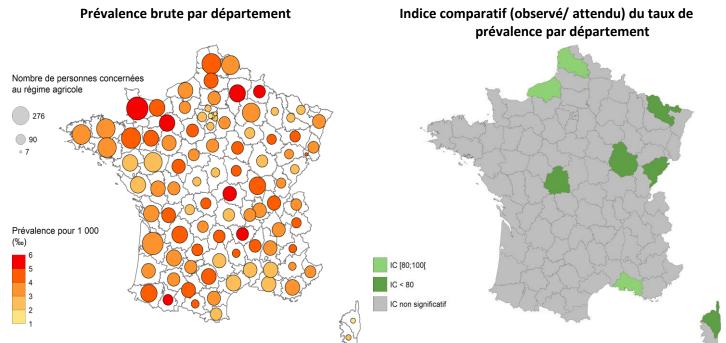
Source: SNDS

#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Infection urologique (HHP\_DUN\_INF) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



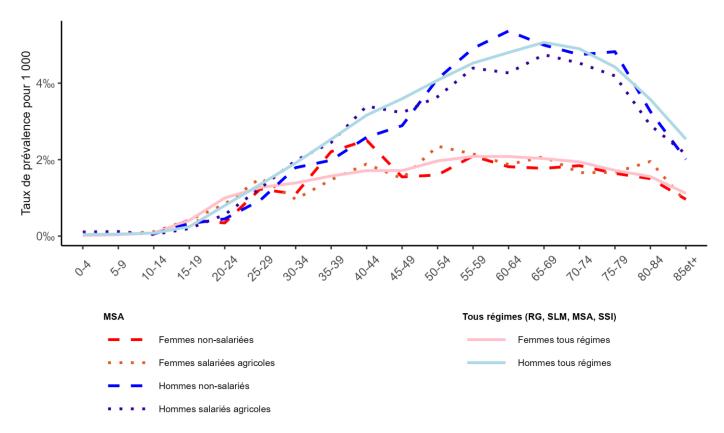
### **Hospitalisation: Lithiase urinaire**

### Au régime agricole en 2023

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 6 087 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,62 %
- Taux de prévalence : 2,2 ‰
- Âge moyen: 60,0 ans Âge médian: 62 ans
- Répartition hommes/femmes: 72,3 % / 27,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 317

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



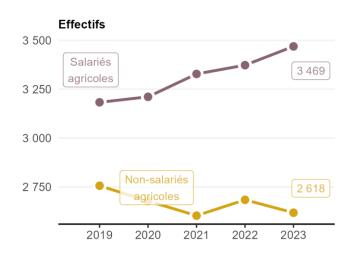


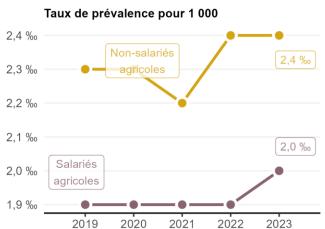
### Indices comparatifs\* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 618	96,1	**
Salariés	3 469	94,6	***

Source: SNDS

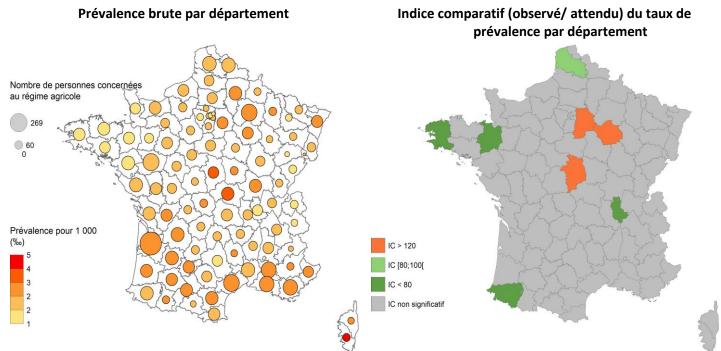
#### Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





<sup>\*</sup>L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.





#### Source: SNDS

#### Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :



- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie: Hospitalisation: Lithiase urinaire (HHP\_DUN\_LIT): est à retrouver ici:
   méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.